

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le 17 juin à 20 heures, le conseil municipal de Senlisse, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yannick LEBRETON, premier adjoint.

Etaient présents : Mmes et MM. Yannick LEBRETON , Claude BENMUSSA, Christiane LAMBOLEY, adjoints ; Mmes et MM Lauri BOUNATIROU, Jean-Pierre CABOCEL, Sébastien FINK, Christophe GASPARINI, Véronique LINARES, Claude PARONNEAU, Denis PIERRE, Pascal POMMERE, conseillers.

Absents excusés : M. Jacques FIDELLE (pouvoir à M. Lebreton), Mmes et MM. Pascal BRINDEJONC (pouvoir à M. Fink), Marie-Philomène DOMINGOS-TAVARES (pouvoir à M. Bounatirou), Monique LEROY (pouvoir à M. Benmussa).

Secrétaire : Mme Véronique LINARES

A l'ouverture de la séance, demande d'ajouter à l'ordre du jour : Recouvrement par opposition syndicale du SIVOM (délibération)

Approbation du compte-rendu précédent du 13 avril 2015. Budget approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

COMMUNICATIONS DES ADJOINTS ET DELEGUES

Communication du 1^{er} adjoint, Yannick LEBRETON :

CCHVC : 3 résolutions ont été votées :

- Répartition dérogatoire du FPIC 2015
- Modifications des statuts CCHVC : 1 compétence ajoutée
- Projet d'implantation de l'aire d'accueil aux Essarts-le Roi refusé

Subvention envisagée pour le Salon du Livre et le festival « Jazz à toute heure »

Cabinet de consultants KPMG choisi pour étude du territoire : réunion prévue le 25 juin à 14 h

SIAHVV : réunion du 12 mai : politique départementale plus stricte sur les conditions d'accès aux aides pour l'assainissement : quota de 85 % de signature obligatoire au lieu des 60 à 80% prévues. Pour la réunion du 18 juin avec les propriétaires concernés, quelques points à préciser :

- 68 maisons concernées
- Problème de séparation des 2 réseaux (eaux pluviales et résiduelles)
- Expliquer aux propriétaires concernés qu'il n'y a pas de subvention ni sur le domaine public ni sur le domaine privé si l'on n'obtient pas le quota de 85%
- Si l'on connaît des entreprises compétentes, le signaler
- SIAVY prêt à se déplacer chez les particuliers pour vérification et explication sur le coût prévu.

Réunion sur le POS (transformation en PLU) : travail réalisé en collaboration avec le Parc. Cahier des charges simplifié. Date limite de présentation, mars 2017. Doit être en conformité avec la loi ALUR.

Il est conseillé de se regrouper avec d'autres communes de même taille (Milon, Saint Lambert par ex.) et prendre le même consultant pour réduire les coûts et obtenir des réponses. C'est un sujet très juridique mais il faudra justifier ses choix.

Pour l'instant, ce qui a été rédigé, c'est un cahier des charges. Appel d'offres à lancer en octobre 2015.

Enfouissement des lignes : c'est l'entreprise BEHC qui fait l'étude. Des techniciens sont passés pour faire les relevés. Il y aura des subventions du département et des concessionnaires (ERDF et France Telecom), mais aussi le Parc. L'opération commencerait en 2016.

Sébastien Fink

A assisté à une formation sur le rôle du correspondant Défense de la Mairie : en cas d'accident grave, il est prévenu immédiatement après le Maire. Il enverra une note de synthèse sur cette formation.

Problème de nuisances sonores des motos le WE surtout sur Garnes. Chercher des solutions avec la gendarmerie. Des panneaux pédagogiques spéciaux motos peuvent-ils être utiles ? Objectif : calmer les motards.

Lauri Bounatirou

Panneaux pédagogiques routiers : il a reçu les devis. Des emplacements sont à l'étude. Demandes de subvention faites pour Senlisse et Garnes.

Succès du barbecue SLSG de juin avec tournoi de pétanque: 58 personnes y ont participé sur le terrain de sports
Feuille de Senlisse : est prévue une feuille simple pour début juillet. Intégrer thème « obligation de couper les branches au minimum 2m50 sur l'emprise de la voirie ».

Denis Pierre

Dampierre demande si Senlisse peut prêter le barnum et les tables pour une fête. Accordé

Jean-Pierre Cabocel

Remarque un manque de coordination sur les subventions accordées par le Parc et la CCHVC, par ex. le salon du livre qui reçoit de nombreuses subventions qui peuvent manquer à d'autres projets.

Claude Benmussa

La CCHVC ne s'intéresse pas suffisamment au Très Haut Débit. On devrait avoir fin 2015 un calendrier du déploiement

Le SIVOM a prévu le réaménagement du centre Espace Forme de Chevreuse.

Christophe Gasparini

Rien à ajouter

Pascal Pommeré

Travaux prévus sur le chemin de Malvoisine, financement à trouver (entre 7500 et 15000 €), le reste pouvant être partagé avec Choisel.

Rappelle qu'il y a 22000 € prévus en voirie pour cette année : trous de la voirie du moulin d'Aulne par ex. (3 000 € ont déjà été utilisés pour des travaux en 2014).

Haie qui déborde sur le tennis (voir avec la Cour Senlisse).

Claude Paronneau

Réunion avec la Poste qui propose de nouveaux services payants aux collectivités locales pour les particuliers notamment pour les personnes âgées (par ex : livraison de repas...). Peu intéressant pour Senlisse. Par contre, il existe menace sérieuse de diminution du service pour le courrier.

Ecole : bon fonctionnement des TAP, garderie et cantine ce trimestre grâce aux 2 jeunes étudiants embauchés.

Démission de Gloria qu'il faudra remplacer à la rentrée.

Occupation illégale de bâtiments dans la commune : comment faire respecter la légalité ?

Véronique Linarès

Conseil d'école du 2 juin 2015 : pas de problème particulier : tous les élèves passent dans la classe supérieure. Nombreuses sorties et actions pédagogiques dont « rats des villes et rats des champs ». Les enseignantes ne savent pas si elles seront là l'année prochaine.

TNI : satisfaction des enseignantes. Voir si l'on peut régler la question de la hauteur des tableaux pour les petits.

Fête de l'école à laquelle est convié le conseil municipal le 26 juin : 17h : jeux – 19h : spectacle puis apéritif.

Christiane Lamboley

SIAHVY : 2 réunions du comité syndical les 16 avril et 16 juin : Approbation des comptes de gestion et comptes administratifs des 5 budgets : M14 général, M14 rivière, M49 général, M49 régie et la CLE.

Le vote des nouveaux statuts, rédigés en collaboration avec le PNR pour inclure la gestion des rivières dans le cadre de la future loi GEMAPI, n'a pas pu avoir lieu car la Préfecture de l'Essonne n'a pas encore validé le passage de 2 communes en Communauté d'Agglomération.

DELIBERATIONS

- Approbation à l'unanimité de la **répartition dérogatoire du FPIC** au titre de l'année 2015
- Approbation à l'unanimité de la **modification des statuts de la CCHVC** : ajout d'une compétence facultative «organisation et/ou aide aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire »
- Désapprobation à l'unanimité de la motion relative au **projet d'implantation d'une aire d'accueil de grand passage des gens du voyage aux Essarts-le-Roi**
- Approbation à l'unanimité des **nouveaux tarifs des services publics** (cantine-garderie-TAP-concessions au cimetière)
- Approbation à l'unanimité de la motion **participation financière à la cellule d'animation des contrats de bassin « Renarde amont » et « Yvette amont »**
- Approbation à l'unanimité de la motion « Recouvrement par opposition syndicale du SIVOM »

La séance est levée à 23h.

Prochaine réunion du conseil municipal : le mercredi 16 septembre à 20h.